



STOP WATER GRABBING – Forum de Coordination International

note conceptuelle provisoire

Le Forum Social Mondial (FSM) de Tunis 2015 se tient au moment où la superposition de différents crises bat son plein : crise économique, crise sociale, crise environnementale, crise alimentaire, crise sanitaire, crise énergétique, crise géopolitique. À cause de ses différents emplois compétitifs, l'eau se trouve au centre de ces crises en tant que trait d'union.

Les menaces du droit à l'eau

Des millions d'hectares de terres ont été accordés par les États les plus faibles à des prix dérisoires au profit des compagnies étrangères d'exploitation privée. Le résultat est qu'en Afrique, par exemple, la quantité d'eau nécessaire pour cultiver la terre accaparée pendant l'année 2009, à elle seule, est deux fois le volume utilisé pour l'agriculture dans toute l'Afrique pendant les 4 années précédentes. Cette expropriation des ressources naturelles, de l'eau en particulier, soustrait aux communautés le droit à mener de façon libre et autonome la gestion et l'utilisation directe de l'eau, et impacte durablement sur la souveraineté des États.

D'ici 2030, la 70% de la population mondiale vivra en villes, dont plus de la moitié dans des « bidonvilles », où le manque d'accès à l'eau potable, à l'assainissement, et à l'énergie, se sont pas une fatalité, mais le résultats largement prévisible de politiques inefficaces, chères et dangereuses délibérément adoptées par des gouvernements qui répondent plus à leurs bailleurs internationaux – en échange de jouteuses contreparties – qu'au souci du bien-être et des droits de leurs citoyens. Les mouvements sociaux e les représentants de la société civile ne devraient pas ignorer les scénarios liés à la crise de l'eau et de l'assainissement, et ses conséquences au quotidien sur les vies humaines, la santé, les moyens de subsistance et de production, en somme sur les chances de vie.

En même temps, les nouvelles politiques commerciales et d'investissement que l'Europe est en train de mettre en place, avec les États-Unis d'une part (comme le TTIP, le partenariat transatlantique pour le commerce et l'investissement), et avec le reste du monde de l'autre (les APE, accords de partenariat économique, ou de libre échange, entre UE et pays ACP), préfigurent un nouvel ordre mondial où le rôle de la politique, des institutions citoyennes et du suffrage sont marginalisés. La négociation de traités visant la libéralisation des services publics est susceptibles d'introduire et augmentée les partenariats public-privé, ainsi que la privatisation de la gestion de l'eau potable dans le ville et au niveau rural. Face au manque de ressources sur place, l'entrée en vigueur de ces traités entraînerait l'appropriation et l'accaparement, au profit des multinationales du Nord, de tous les services publics liés à l'eau, y compris l'approvisionnement, l'assainissement, la distribution et la purification.

Pourtant, nous sommes persuadés que la raréfaction de l'eau n'est pas une donnée naturelle et inévitable, comme le voudrait la propagande du capitalisme vert : elle est socialement construite. La

privatisation et commercialisation des ressources et des services représentent donc réponse erronée et dangereuse qu'il faut combattre à tout prix, pour la préservation de l'eau en tant que bien commun et droit de l'homme. Les conflits en Palestine, Mali, Éthiopie, Irak ou Soudan, où la lutte pour l'accès à l'eau joue un rôle considérable, illustrent de façon tragique la débâcle de la communauté internationale qui n'a pas su, ou voulu, lutter de façon concrète contre la désertification, et qui n'a jamais soutenu les conventions internationales rédigées à cet effet et recommandées par la communauté scientifique et la société civile internationales : elles auraient pu, à ce jour, épargner la vie de milliers d'Africains. Paradoxalement, on constate que même là où l'eau est disponible, les populations n'ont toujours pas accès à l'eau potable, et que l'assainissement reste encore un luxe pour la majorité parmi elles.

Les étapes de la mobilisation

La plupart des promesses et des engagements pris par la communauté internationale, et par les États africains en particulier, ont en grande partie demeuré à l'état de vœux pieux. À six mois de distance de l'échéance, on peut conclure que la déclaration des Objectifs de Développement du Millénaire des Nations Unies n'a pas été respectée, et qu'en particulier la promesse de réaliser l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, à travers les politiques nationales et l'aide au développement international, n'a pas été maintenue. Après 10 années de mobilisation, les mouvements pour l'eau de tous les continents ont bien obtenu la reconnaissance par l'Assemblée Générale des Nations Unies du droit humain à l'eau et à l'assainissement (résolution 64/292 du 2010) : et pourtant on est loin d'assister à la mise en pratique de ce droit dans le monde. Aujourd'hui de nombreux pays, dont notamment les pays du nord qui s'était abstenus à propos de la reconnaissance du droit humain à l'eau, s'opposent à toute mention explicite du droit humain à l'eau dans le cadre des objectifs de développement durable de l'agenda ONU post-2015. Ceux-ci seront adoptés en Octobre 2015 par l'Assemblée Générale des Nations Unies. D'ici là, des étapes importantes permettront à la société civile du monde entier de faire entendre sa voix, exprimer ses préoccupations et avancer ses propositions.

S'engager contre l'Accapement de l'Eau

Au cours des dernières 30 années, COSPE (www.cospe.org) s'est battue à côté des sociétés civiles de plus de 40 pays au monde en faveur de la promotion de l'accès à l'eau pour toutes et tous, en tant que droit de l'homme et bien commun. Cependant, aujourd'hui un phénomène mondial menace la réalisation de ces objectifs : ***l'accapement de l'eau***. L'accapement de l'eau est partout, puisqu'il concerne la grande variété de phénomènes soustrayant aux communautés locales l'eau en tant un bien commun librement accessibles à tous, dont le contrôle est aliéné au profit des acteurs privés ou publics visant la spéculation. L'accapement de l'eau a lieu lorsque des grands barrages sont construits et de personnes déplacées de force de leurs logements ou abris, ou lorsque le secteur minier exploite l'eau de façon non durable et non viable pour les écosystèmes et la communauté. L'accapement de l'eau, c'est aussi la diversion de l'eau nécessaire aux cultures locales et aux exploitations familiales au profit de grandes exploitations de l'agribusiness tournées vers l'export, ainsi que la privatisation des aqueducs, des systèmes de traitement et distribution de l'eau, ou la gestion de ceux-ci lorsqu'elle entrave la participation libre et informée de toutes les parties prenantes et de la population locale.

L'accapement de l'eau représente une menace sérieuse à la survie des écosystèmes et des communautés, ainsi qu'une violation grave du droit humain à l'eau. L'accapement de l'eau risque sérieusement de entraver la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire, et de compromettre le débat en vue de l'adoption des nouveaux Objectifs de Développement Durable de

l'Agenda NU post-2015. Malgré le fait que des centaines d'instances d'accapement de l'eau – grandes ou petites – ont lieu tous les jours à travers le monde, ce problème demeure très largement négligé, méconnu, et écarté des priorités des décideurs politiques. Il est donc urgent de dénoncer haut et fort le phénomène de l'accapement de l'eau pour inverser cette tendance dangereuse et arrêter ce scandale.

Buts et objectifs

La problématique de l'accapement de l'eau appelle à un travail en synergie et à l'identification de stratégies politiques efficaces pour la garantie de l'accès à l'eau en tant que droit humain et bien commun. À ce propos, les acteurs de la société civile internationale engagés dans la lutte pour la justice hydrique et environnementale sont invités à se réunir au sein du Forum Social pour discuter de la campagne internationale STOP WATER GRABBING qui a été lancée par COSPE avec d'autres réseaux de la société civile dans le monde. Les objectifs de la rencontre comprennent :

- faire un état des lieux des politiques et programmes qui contribuent à répandre l'accapement de l'eau dans ses différentes formes dans le monde ;
- partager les leçons apprises et bonnes pratiques acquises à travers des initiatives locales et internationales de monitoring et plaidoyer mises en œuvre par les OSC/ONG ;
- favoriser les synergies avec les acteurs de la société civile internationale luttant contre l'accapement de l'eau et des ressources naturelles, et la privatisation de leur gestion, et en faveur d'une nouvelle gouvernance de l'eau ;
- identifier des outils pratiques au niveau du droit international, droits de l'homme et des législations nationales visant à défendre notre droit à l'accès à l'eau en tant que bien commun et droit de l'homme.

Logistique

quand: après-midi du 24 ou 25 mars 2015, à confirmer

où: Université Al Manar de Tunis, salle à confirmer

point-focal : Luca Raineri, raineri@cospe-fi.it

Intervenants

Nnimmo Bassey, Directeur du Health of Mother Earth Foundation (Nigeria)

Introduction: l'accapement de l'eau et la mobilisation pour l'environnement

Leonard Shang Quartey, ISODEC (Ghana)

La marchandisation comme forme d'accapement de l'eau: de la privatisation aux PPP

Toon Bijnens, Ercan Ayboga, Johanna Rivera, Save the Tigris Campaign (Irak)

La crise en Syrie et en Irak et le problème de l'eau

Richard Masimula Ngombo, COSPE (Swaziland)

Agriculture non-durable, la lutte contre les champs de canne à sucre en Afrique Australe

Rosario Lembo, CICMA (Italie)

Arrêter l'accapement de l'eau : vers un Protocole International pour le droit humain à l'eau